

AFFAIRE N° 4

LOCATION immeuble à usage d'école à Domenjod.

Le MAIRE. - Monsieur BRIMBEL, propriétaire à Domenjod, nous propose un immeuble à usage d'école, pour un loyer mensuel de 15.000 Fr.

Le Service des Domaines consulté fixe la valeur locative mensuelle à 13.000 Fr, prix accepté par M. BRIMBEL.

J'estime que nous devons accepter la location de cet immeuble pour une période de trois ans au moins, aucune construction scolaire nouvelle ne pouvant être envisagée par nous avant 1960.

Je mets aux voix la location de l'immeuble dont il vient d'être question et ce à compter du 1er Septembre 1957. Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget supplémentaire de l'exercice en cours.

*Approuvé*

Adopté à l'unanimité.

*St Denis, le 14 Novembre 1957*

*Le Préfet*

*Pour le Préfet et par délégation*

*Le Secrétaire Général*

*Signé : R. Petit*